

N°982

du 27
DECEMBRE
2016



L'UNION

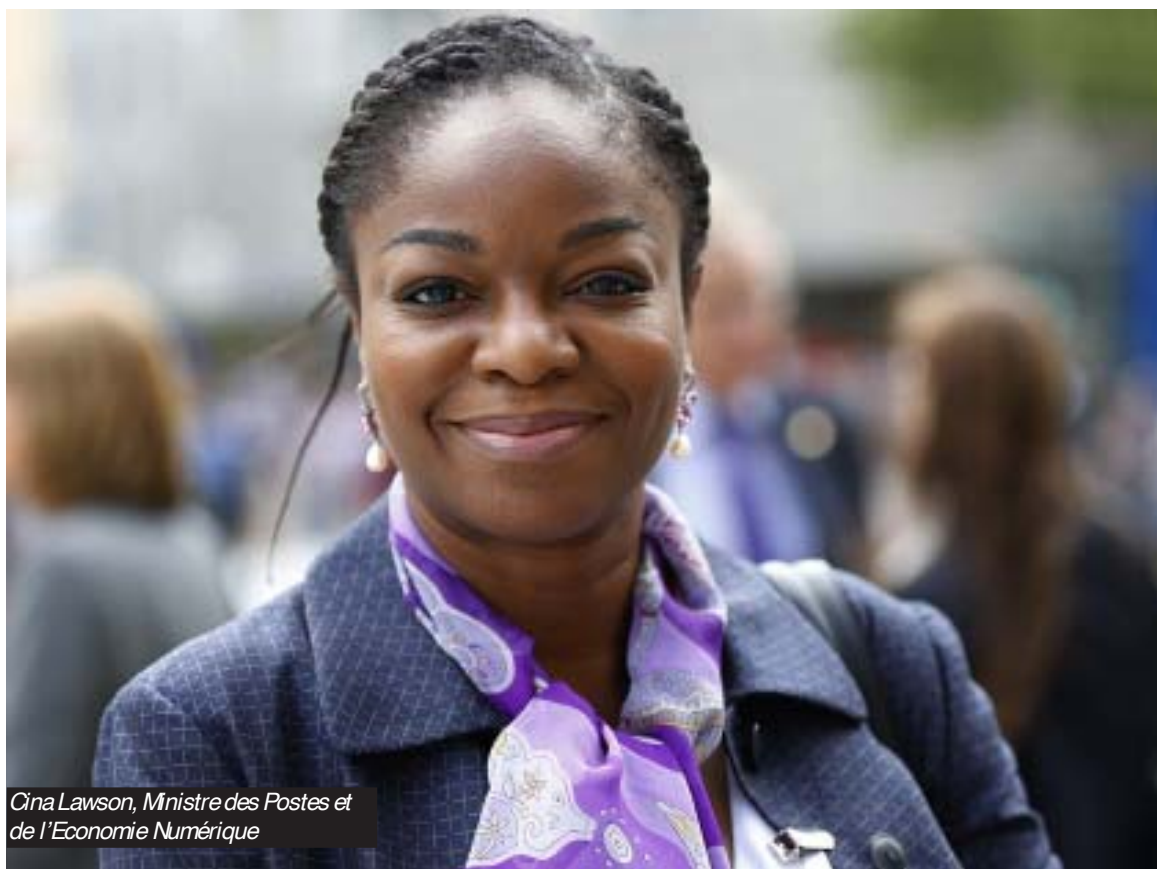
Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P3 Fruit d'opérations conjointes de sécurité
Togo-Burkina Faso

**97 interpellations
au Togo, 49 suspects
au Burkina, des fusils
de chasse et des
cartouches découverts**

P3 Au Togo, en relation avec le cabinet international Idate

Le "Très Haut Débit" toujours en étude



Cina Lawson, Ministre des Postes et
de l'Economie Numérique

P5 OLYMPISME/ ELECTION CNO-TOGO
**Azaad Kelani Bayor, nouveau
président du Comité National
Olympique Togolais**

P6 Projet «Adolescence émancipée et équité genre»
de l'Ong ALAFIA
**L'artiste Djifason stimule la
sensibilisation des «droits et devoirs
des enfants» aux enfants**

P3 Après 6 ans de mise en œuvre, sur financement de la B.M.
**Fin du projet PFCTCAL:
performances
satisfaisantes au Togo**

P6 Accès aux assainissements adéquats /
Problème de santé publique
**43,4 % des ménages déversent les eaux
usées dans la rue en milieu urbain**

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Eruptions volcaniques :
les scientifiques font parler la fumée

Les progrès dans la surveillance en continu de la composition des gaz volcaniques seraient en train de payer. Il semble que des modifications dans le rapport des quantités de gaz carbonique et soufrés soient un indicateur de la survenue d'une éruption d'après des études menées notamment dans le cadre du projet Decade.

Haroun Tazieff a longtemps pensé que l'étude des gaz volcaniques était une clé importante, si ce n'est la clé pour comprendre les mécanismes des éruptions et surtout les prévoir. Le journal Science a fait récemment écho dans un article de travaux menés par les volcanologues dans le cadre du projet DeepEarthCarbonDegassing (Decade) et qui tendent à donner encore plus de crédibilité à une méthode pour prédire les éruptions volcaniques en mesurant en continu les variations de la composition en carbone (C) et soufre (S) des gaz volcaniques.

Le volcanologue Jacques-Marie Bardintzeff, interrogé à ce sujet par Futura-Sciences nous a d'ailleurs confirmé que : "c'est un article très intéressant, avec une bonne mise au point. Lors d'une éruption, les fluides précèdent souvent les solides et constituent donc des "signes avant-coureurs". Des mesures de plus en plus précises, et surtout en continu, affineront de toute façon les modèles de prévision. Comme cela est écrit dans l'article, il est aussi question des précisions obtenues concernant certaines idées connues (les mesures effectuées sur le Pinatubo en 1991). Par exemple, je parlai déjà de l'intérêt des mesures du rapport S/C, qui est le témoin d'une injection magmatique en profondeur, dans mon livre Volcanologie en 2006".

L'essor de la surveillance en continu des volcans

Cela fait des décennies que les volcanologues font des mesures de la composition des gaz volcaniques mais pendant longtemps, il ne s'agissait que de mesures sporadiques faites souvent à l'occasion d'expéditions aux plus proches des bouches éruptives, ce qui est naturellement dangereux. On cherche depuis longtemps également à relier des variations de la composition de ces gaz à la survenue d'éruptions mais, pour obtenir des résultats fiables, il fallait pouvoir faire des mesures en continu.

On a déjà pu le faire avec d'autres techniques de surveillance de l'activité volcanique, à savoir la sismologie et la mesure de l'inclinaison des pentes d'un volcan qui changent lorsqu'il gonfle en raison de la remontée du magma. Des mesures peuvent être faites à distances avec des capteurs déposés sur les flancs des volcans et que peuvent alimenter des cellules photovoltaïques. Mais ce n'est qu'au début des années 2000 que l'on a pu commencer à faire de même avec des dispositifs capables d'analyser les gaz. Les chercheurs italiens ont été des pionniers dans ce domaine sur les volcans laboratoires que sont l'Etna et le Stromboli.

Il semble maintenant que de brusques modifications dans le rapport du contenu en atomes de carbone sur celui en atomes de soufre soient un bon indicateur de la survenue d'une éruption de quelques jours à quelques semaines à l'avance car on l'observe dans de plus en plus de volcans. Une nouvelle confirmation de cette découverte prometteuse a notamment été faite en étudiant le Turrialba au Costa Rica, comme l'explique une publication parue il y a quelques mois dans le célèbre Journal of Geophysical Research. Ce volcan de la fameuse ceinture de feu du Pacifique est l'un des plus surveillés du Costa Rica car il est situé à une trentaine de kilomètres seulement de San José, la capitale. Son dynamisme éruptif est à rapprocher de celui de Vulcano, dans les îles éoliennes, et il s'agit donc d'un volcan gris, explosif, générant des panaches de cendres pour l'essentiel.

Un modèle de dégazage du magma signalant
une éruption imminente

D'après les volcanologues, la connexion entre la survenue d'une éruption et la modification de la géochimie des gaz volcaniques s'expliquerait de la manière suivante. Lorsque du magma progresse vers la surface, la pression exercée par les roches environnantes diminue de sorte que la solubilité des gaz change. On peut constater ce phénomène en débouchant une bouteille d'eau minérale, la baisse de pression provoque la libération de bulles de gaz. Dans les deux cas, il s'agit de dioxyde de carbone et c'est pour cette raison que le rapport C/S augmenterait brusquement dès que le magma en train de remonter serait à moins de 10 kilomètres de profondeur sous un édifice volcanique. Les gaz soufrés ne commenceraient à former des bulles dans le magma qu'à des profondeurs plus faibles.

L'interprétation des modifications du rapport C/S (que l'on observe quelques heures ou quelques jours avant une éruption dans le cas du Stromboli et de l'Etna) n'est cependant pas évidente en surface. Ainsi, dans le cas du volcan Poás, également situé au Costa Rica, les travaux menés dans le cadre du projet Decade ont montré au contraire une baisse du rapport C/S quelques jours avant une éruption. La raison semble être que le lac acide au sommet du volcan filtre les émissions de gaz soufrés alors qu'il laisse passer le gaz carbonique, produisant un rapport qui reste en général élevé et constant. Ce rapport change quand le magma est suffisamment proche de la surface pour que de plus grandes quantités de gaz soufrés soient libérées et ne soient pas absorbées par l'eau du lac.

Vient de paraître

Néhémy Pierre-Dahomey,
"Rapatriés" au Seuil

Durant les fêtes, Livres Hebdo présente chaque jour un premier roman de "la rentrée littéraire d'hiver". Pour continuer cette série, Rapatriés de Néhémy Pierre-Dahomey.

"Belli marchait, vaillante et décidée, sur ce sentier aussi simple qu'un calvaire". C'est la première phrase de Rapatriés de Néhémy Pierre-Dahomey, qui paraîtra au Seuil le 5 janvier.

Pour son premier ouvrage, l'auteur se penche sur la thématique de l'immigration et de ses destins brisés. Belliqueuse Louissaint, une jeune haïtienne, tente une traversée clandestine depuis Haïti. Destination: les Etats-Unis. Elle ne parvient pas à rejoindre le sol américain et laisse un enfant lors de son périple maritime. Forcée de retourner sur sa terre natale, elle fait adopter ses deux filles: Luciole, qui dis-

paraît en Amérique du Nord, et Bérial qui rejoint la France. Plus tard, l'une d'elle revient à Haïti mais se confronte à l'ultime exil de sa mère au moment des retrouvailles.

"Mes personnages sont comme des âmes qui portent mon souffle, a assuré Néhémy à KerennElkaim dans Livres Hebdo n° 1109. Enfant, je voyais ces boat people rescapés. Le monde connaît désormais une nouvelle migration, or il le nie. Mon but n'était pas d'aborder l'actualité, mais d'incarner ceux qu'on réduit à des chiffres. "Son ouvrage" symbolise un début et un aboutissement", selon lui.

Néhémy Pierre-Dahomey est né à Port-au-Prince en 1986. Il y est bercé par les lecteurs bibliques de son père pasteur. Il aspire alors à devenir écrivain. Installé à Paris depuis quatre ans, il poursuit des études de philosophie.

Nécrologie

Le chanteur George
Michael est décédé

Le chanteur britannique aux plus de 100 millions d'albums vendus est

décédé, dimanche 25 décembre.

Il était une véritable icône de la pop. Le chanteur britannique George Michael est mort à son domicile à l'âge de 53 ans, dimanche 25 décembre, a annoncé son agent. "C'est avec grande tristesse que nous confirmons que notre fils, frère et ami George est mort en paix à son domicile à Noël", indique l'agent du chanteur dans un communiqué. La pop star, de son vrai nom Georgios Kyriacos Panayiotou, a vendu plus de 100 millions de disques dans le monde et avait occupé plusieurs fois la tête des hit-parades.

Littérature

Anne Frank n'aurait pas été
dénoncée

Qui a dénoncé la famille d'Anne Frank et leurs amis ? On croyait qu'un appel anonyme était à l'origine de la découverte de l'appartement secret. Or une enquête a révélé que la perquisition de l'immeuble où se cachait la famille juive serait liée au trafic de tickets de rationnement et au travail illégal.

Cette hypothèse permet d'envisager "d'autres scénarios", selon Ronald Leopold, directeur exécutif du Musée de la Maison Anne Frank. Des documents inédits et des notes du Journal de mars 1944 ont ainsi orienté les recherches vers l'analyse d'archives policières et judiciaires.

Le rapport du Musée de la maison Anne Frank, qui vient de paraître, souligne des incohérences quant à la piste de la trahison. Notamment, il indique que la traque des juifs cachés ne relevait pas des attributions principales de l'officier SS Karl Joseph Siberbauer, qui a mené le raid le 4 août 1944 au Prinsengracht 263. Toutefois, Otto Frank, le père d'Anne, seul rescapé de la famille du camp de concentration d'Auschwitz, était lui-même certain d'avoir été victime d'une dénonciation et mena sa propre enquête.

Durant la Seconde Guerre mondiale, un quart des juifs néerlandais

déportés avaient été arrêtés suite à dénonciation d'un voisin. La piste de la trahison semblait la plus probable. Ainsi, le nom de Van Maaren, premier suspect inquiété par la justice, sans que sa culpabilité ne soit jamais prouvée, continua d'être relié dans les esprits à l'arrestation d'Anne



Frank. Pourtant, David Barnouw et Gerrold van der Stroom du NIMD, Institut néerlandais de documents sur la guerre, avait établi en 2003 que la mise en cause de suspects, dont Van Maaren, ne résistait pas à une étude minutieuse des faits. D'autres suspects furent mentionnés par la suite, continuant d'alimenter la théorie, sans qu'aucun d'eux soit jamais convaincu de délation.

Cinéma

César 2017 :
père et maman(s)
parmi les nominés

Maïmouna Doucouré, Davy Chou, Selim Azzazi, Yassine Qnia, Farid Bentoumi, Alice Diop et Lotfi Achour sont en lice pour le César 2017 du Meilleur Court métrage.

La liste des longs métrages n'est pas encore connue, pour le César du Court métrage, il faudra compter avec Père du Tunisien Lotfi Achour, un film qui a bénéficié du soutien de l'OIF et qui a récemment remporté le Prix Sethermba (mot zoulou qui veut dire "espoir") au Festival Africap 2016 (Toulouse). Dans une grande maîtrise, Lotfi Achour traite avec une infinie intelligence d'un sujet intime : la filiation. C'est qui être fille / fils de, être Père ? Anissa Daoud joue avec finesse le rôle de la coquine par qui le scandale arrive : elle embarque dans un taxi, créant une bifurcation dans la vie d'un couple en apparence tranquille. Dans la pure tradition de la narration à l'africaine (exemple le théâtre Kotéba ou encore Borom Sarret de Sembène Ousmane, 1962), le réalisateur laisse une fin ouverte où le personnage n'est pas seul à devoir aller chercher sa propre réponse : le spectateur est lui aussi convié.

Diffusé le week-end dernier à Dakar, au Festival Image et Vie, le film Maman(s) est en course pour le César 2017. Maïmouna Doucouré égrène les récompenses et sélections, soit à ce jour 152 sélections et 47 Prix internationaux dont les très courus Prix du Meilleur Court métrage au Festival de Toronto 2015 et celui de Sundance 2016.

Avec Eriq Ebouaney, Maïmouna Guéye, Azize Diabate, Sokhna Diallo, Marème Ndiaye dans les rôles titres la réalisatrice franco-sé-

négalaise s'attache à Aïda, huit ans, habitant un appartement de banlieue parisienne. Le jour où son père rentre de son voyage au Sénégal, leur pays d'origine, le quotidien d'Aïda et de toute la famille est complètement bouleversé. Sensible au désarroi de sa mère, Aïda décide alors d'agir. Maïmouna Doucouré déroule ici un savoureux équilibre de condensé d'humour et de tragédie, porté par des acteurs sans fioritures. Marème Ndiaye restitue fort bien le rôle de l'intruse tétanisée et tétanisante. Incarnant avec justesse la petite Aïda, Sokhna Diallo est assurément une perle de révélation. Elle est entourée par un couple magnifique : Eriq Ebouaney et Maïmouna Guéye, dans le rôle de l'épouse ébranlée. L'acteur français qui joue ici le père a atteint des sommets avec Lumumba de Raoul Peck, Kingdom of Heaven de Ridley Scott, Femme fatale de Brian De Palma ainsi que Le Gang des Antillais de Jean-Claude Barry, actuellement sur les écrans en France. En dépit de belles fulgurances cinématographiques et télévisuelles, l'actrice Maïmouna Guéye a surtout brillé au théâtre sur la scène et également comme dramaturge dans des pièces mordantes à mourir où Alain Delon croise l'excision dans un mélange de wolof et de français.

Produit par Zangro (Bien ou Bien Productions, établi à Cenon, dans la banlieue de Bordeaux), Maman(s) est disponible au visionnage gratuit : <http://bit.ly/2i7cUK3> (à 36 min 30), avec l'interview de la réalisatrice, diffusés vendredi dernier sur la chaîne de télé Canal Plus.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Au Togo, en relation avec le cabinet international Idate

Le «Très Haut Débit» toujours en étude

Late Pater

Fidèle à son ambition de faire des Technologies de l'information et de la communication (TIC) un vecteur de son développement socio-économique, le Togo à travers le ministère des postes et de l'économie numérique lance une étude pour la mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement numérique du territoire et de développement des réseaux «Haut et Très Haut Débits». Porteurs d'attractivité, de productivité et de modernisation, les réseaux de communications facilitent et démocratisent l'accès à l'information, participant ainsi

à la réduction de la fracture numérique et à la vulgarisation de l'accès aux TIC. De nombreux domaines, parmi lesquels le commerce, la santé, l'administration, la culture ou la santé, dépendent désormais étroitement de l'usage du numérique. Dans ce contexte, il est nécessaire de doter le Togo d'un cadre d'action global et cohérent. Compte tenu des multiples enjeux inhérents au déploiement des réseaux «Haut et Très Haut Débits» - ainsi que de la diversité des acteurs impliqués - une réflexion préalable doit être menée.

C'est pour répondre à ces besoins que le ministère des postes

et de l'économie numérique a lancé cette étude en collaboration avec le cabinet international Idate. Celle-ci permettra, d'une part, d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie d'accès aux «Haut et Très Haut Débits» et, d'autre part, de réaliser un schéma directeur d'aménagement numérique du territoire avec des mesures d'accompagnement réglementaires, institutionnelles et organisationnelles. Ce travail vient en appui aux différents chantiers déjà en cours dans le domaine du numérique, notamment le Programme régional ouest-africain de développement des infrastructures de communications

(WARCIP) qui vise à étendre et améliorer la connectivité, tout en réduisant les coûts des services de communications électroniques.

L'étude s'étalera sur une période de six mois et impliquera l'ensemble des acteurs du secteur de l'économie numérique. Un rapport final présentant la stratégie de développement du «Haut et Très Haut Débits» au Togo ainsi qu'un schéma directeur d'aménagement numérique est attendu à la fin du 1^{er} semestre 2017.

La pénétration du haut débit en deçà de l'objectif en 2015 (Scape)

Concernant le développement des infrastructures de postes et de télécommunications, deux indicateurs ont été retenus à savoir le taux de pénétration de la téléphonie fixe et mobile et le taux de pénétration haut débit. Le taux de pénétration de la téléphonie fixe et mobile est passé de 67,11% en 2014 à 70,37% en 2015. Quant au taux de pénétration haut débit, il est passé de 3,75% à 7,14% entre 2014 et 2015. Malgré que ce taux ait doublé, il reste en deçà de l'objectif visé qui est de réaliser un taux de pénétration de 12% pour le scénario de référence. Ces résultats s'expliquent par les difficultés techniques rencontrées dans la mise en œuvre des projets E-gouvernement et WARCIP et des dispositions stratégiques dont l'intégration aux projets s'est avérée nécessaire. En outre, la redéfinition et la prise en compte des besoins



Gina Lawson, Ministre de l'Economie Numérique

des bénéficiaires notamment les ministères et autres institutions publiques ont entraîné le retard du déploiement de la fibre optique et autres infrastructures de Technologies de l'information et de la communication.

En termes de réalisation, le gouvernement a poursuivi en 2015 la réalisation des projets E-gouvernement et WARCIP. En marge de ces projets d'envergure, une initiative d'implantation de Hotspots Wifi dans certains lieux publics a été mise en œuvre pour rapprocher davantage les services des populations. Il a été installé des accès Wifi publics d'une capacité de 100 Mbit/s dans des localités de l'intérieur du pays notamment : Aného, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong. Cette initiative entre dans la nouvelle politique de service universel qui vise à l'horizon 2030, que chaque togolais soit à moins de 5 km d'un point d'accès très haut débit.

S'agissant des performances en matière du nombre d'abonnés à la

téléphonie (fixe et mobile), deux indicateurs ont été également retenus pour apprécier la croissance du parc d'abonnés. Il s'agit du «nombre d'abonnés à la téléphonie fixe» et du «nombre d'abonnés à la téléphonie mobile». En termes de nombre d'abonnés à la téléphonie fixe, la réalisation en 2015 est de 52.690 contre 53.311 en 2014. La régression du nombre d'abonnés par rapport aux projections du secteur qui étaient à la hausse s'explique par le fait qu'initialement les projections tenaient compte des abonnés CDMA qui aujourd'hui sont comptabilisés dans les abonnés mobiles. Ainsi, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile a progressé de 4.516.114 en 2014 à 4.855.206 en 2015 en dépassement de la cible de 2015 qui est de 4.721.982 abonnés en scénario de référence. Cette amélioration du parc traduit les efforts faits par les opérateurs pour fiabiliser leurs parcs d'abonnés et surtout la desserte et la couverture des localités retenues dans le compte des services universels.

Après 6 ans de mise en œuvre, sur financement de la Banque mondiale

Fin du projet PFCTCAL : performances satisfaisantes au Togo

Late Pater

Le Projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL) au Togo, financé par la Banque mondiale, est arrivé à son terme le 30 septembre 2016. Afin de pouvoir disposer d'un rapport global de mise en œuvre de ce projet au niveau du Togo, évaluer les résultats de ce projet sur la facilitation du commerce et des transports, l'Unité de Coordination du projet a fait réaliser une évaluation des résultats de la mise en œuvre des différentes activités ainsi que la production du rapport d'achèvement du projet. Dans sa présentation le Consultant, BELA Serge Peghwené a indiqué que, les performances du projet au Togo sont satisfaisantes de manière globale. Il a fait remarquer que la quasi-totalité des activités ont été réalisées et le projet présente un taux d'exécution financière de 99,24%. Selon lui, la mise en œuvre du projet a bénéficié de facteurs favorables qui ont permis la réalisation effective des activités planifiées dont les plus importants sont les soutiens politiques, techniques et financiers du Gouvernement togolais, de la CEDEAO, de la Banque mondiale et l'Organisation du corridor Abidjan-Lagos (OCAL).

Pour le directeur général de la Mobilisation de l'aide et du partenariat, Coordonateur du projet, Essobozou Awade, l'objectif de l'évaluation finale est de permettre au Gouvernement togolais, aux agences d'exécution du projet et à la Banque mondiale d'évaluer la mise en œuvre des actions au cours de la durée du projet au Togo et de prendre des décisions sur les aspects à considérer dans la mise en œuvre de futurs projets du genre.

Mis en vigueur en août 2010, le



Essobozou Awade, Coordonateur du projet

PFCTCAL est subdivisé en deux phases : la phase 1 concerne le Ghana, le Togo et le Bénin et la phase 2 prend en compte uniquement la Côte d'Ivoire qui a signé son accord de don avec la Banque mondiale le 16 juillet 2012. Pour les pays de la phase 1, la fin du projet est fixée à septembre 2016 tandis que, pour la Côte d'Ivoire, elle est prévue pour juin 2018. Le projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor Abidjan-Lagos s'inscrit dans le programme régional de facilitation du transport et du transit routier de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO).

Déjà à la réunion des acteurs à Lomé courant décembre 2015, à un an de la fin du projet, neuf indicateurs de performance permettaient de mesurer les performances : un guichet unique informatisé mis en place et opérationnel ; le temps de séjour des marchandises / conteneurs au port ; le nombre de barrages routiers aux 100 km ; le temps de passage aux frontières de camions chargés de marchandises ; le pourcentage des routes en bon état et en état acceptable ; le nombre de kilomètres de routes rem-

ises en état ; le taux de camionneurs familiarisés à au moins deux moyens de prévention du VIH/Sida ; le taux de camionneurs reportant l'utilisation de préservatifs avec un partenaire occasionnel au cours du dernier rapport sexuel ; et les bénéficiaires directs du projet (nombre) dont le taux de femmes. A l'époque, le rapport de progrès note que le guichet unique du commerce extérieur est installé et fonctionnel au bureau des douanes de Kocjoviakopé à la frontière entre le Togo et le Ghana ; 145 transitaires sur les 170 recensés utilisent ce guichet ; le paiement des droits et taxes se fait à travers les banques Utb et Ecobank ; 1 500 transitaires sont formés, etc. Le temps de séjour des marchandises au Port de Lomé (Togo), qui était de 18 jours en 2010, est passé à 13 jours en 2015. Soit la somme des 3 jours passés pour l'arrivée marchandise/dépôt manifeste/déclaration marchandise, 9 jours pour l'enregistrement/déclaration/bon à enlever et 1 jour pour le bon à enlever / sortie du Port. Quant aux barrages routiers, ils étaient passés de 3 à 2 au Togo, le bon élève, sur une longueur de 53 km.

Fruit d'opérations conjointes de sécurité Togo-Burkina Faso 97 interpellations au Togo, 49 suspects au Burkina, des fusils de chasse et des cartouches découverts

Dans le but de garantir la paix, la sécurité et la quiétude aux populations dans la zone frontalière commune entre le Burkina Faso et le Togo, les ministres en charge de la Sécurité des deux pays ont été instruits par leur chef d'Etat respectif d'engager des actions de renforcement des relations de coopération entre les forces de défense et de sécurité du Burkina Faso et du Togo, afin de lutter efficacement contre la criminalité transfrontalière ambiante.

Après plusieurs rencontres bilatérales de haut niveau, il a été convenu l'organisation d'opérations conjointes de sécurité dont la première s'est déroulée, du 20 au 22 décembre 2016, dans le quadrilatère compris entre

Cinkassé-Mandouri au Togo et Cinkassé-Kompienga du côté burkinabé, indique un communiqué conjoint. Elle a eu pour but de lutter contre les réseaux de délinquants agissant dans la zone sus mentionnée par la recherche et l'interpellation de tout individu suspect, la saisie de tout objet compromettant ou dangereux à travers les patrouilles, les perquisitions suite à un bouclage de zone.

Suivant le communiqué, l'opération, qui s'est déroulée d'une part, dans le respect absolu des législations en vigueur et d'autre part, dans de bonnes conditions de fraternité et de coopération puis de confiance mutuelle entre les forces de défense et de sécurité des deux pays, a permis d'aboutir à

des résultats très satisfaisants et encourageants, à savoir, entre autre : l'interpellation de quatre-vingt-dix-sept (97) personnes au Togo dont eux (02) soupçonnés de braquage et quarante-neuf (49) suspects au Burkina Faso ; les saisies de deux (02) fusils de chasse, quarante-sept (47) coupe-coupe, cent dix (110) motos au Togo et douze (12) fusils de chasse, sept (7) cartouches de 12 m/m puis cent quatre-vingt-neuf (189) motos au Burkina Faso.

Les personnes interpellées sont confiées aux unités territorialement compétentes des deux pays pour la poursuite des enquêtes à toutes fins utiles.

Panier de la ménagère au Togo / Après 4 mois successifs de baisse

Tomates rondes et Sel de cuisine dopent les prix en novembre

Jean Afolabi

En novembre 2016, le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse après une baisse amorcée depuis juillet 2016. Cette hausse est de 1,5% contre une diminution de 0,5% le mois précédent, précise l'Institut national de la Statistique et des études économique et démographique (Instead). Cette hausse est essentiellement l'effet de la progression des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+4,9%) et dans une moindre mesure à celle des fonctions de consommation «Biens et services divers» (+1,4%), «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,5%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+0,4%) et «Communication» (+0,2%). Parallèlement, les prix des fonctions de consommation «Restaurants et Hôtels» (-0,1%) ; «Santé»

de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» s'explique par l'augmentation des prix des produits des postes «Céréales non transformées» (+6,5%) ; «Poissons frais» (+19,9%) ; «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+1,4%) ; «Huiles» (+20,7%) ; «Autres matières grasses» (+16,5%) ; «Légumes frais en fruits ou racine» (+10,4%) ; «Légumes frais en feuilles» (+3,7%) ; «Tubercules et plantain» (+2,2%) ; «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (+18,6%) ; «Boeuf» (+1,3%) et «Volaille» (+1,4%). Parallèlement, les postes «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (-5,0%) ; «Autres fruits frais» (-3,1%) ; «Sucre» (-4,5%) ; «Boissons non alcoolisées industrielles» (-1,4%) ; «Lait» (-0,6%) et «Pains» (-1,1%) ont enregistré une baisse.

S'agissant de la fonction de consommation «Biens et services di-

(+1,6%). Concernant la fonction de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles», la hausse observée est attribuable au poste «Combustibles solides et autres» (+4,6%). Pour ce qui est de la fonction de consommation «Articles d'habillement et chaussures», sa hausse est due à celle des postes «Vêtements de dessus hommes» (+1,9%), «Vêtements enfants (3 à 13 ans) et nourrissons (0 à 2 ans)» (+1,4%) ; «Tissus d'habillement» (+0,2%) et «Vêtements de dessus femmes» (+0,5%). En ce qui concerne la fonction de consommation «Communication», sa hausse est influencée par le poste «Communication téléphonique» (+0,2%).

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, l'Institut national de la Statistique cite : «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+17,2%) ; «Huile végétale (Noto)» (+27,5%) ; «Tomates rondes (Pomme)» (+58,2%) ; «Sel de cuisine gros cristaux» (+188,8%) ; «Chinchard frais (Akpalamoumou)» (+25,5%) ; «Sardinelles fumées (Aldiadoè)» (+15,4%) ; «Piment rouge frais» (+13,8%) ; «Huile de palme traditionnelle (Zomi)» (+11,3%) ; «Charbon de bois» (+4,5%) ; «Cure dent» (+48,8%) ; «Igne» (+3,6%) ; «Chinchard (Akpala) fumé» (+1,6%) ; «Noix de palme (Décou)» (+20,6%) ; «Piment vert (Gboyébessé)» (+25,2%) ; «Jus de bissape» (+49,3%) ; «Gboman» (+13,7%) ; «Hareng (Marvi) fumé» (+9,8%) ; «Tapioca petit grain» (+9,2%) ; «Défrisage des cheveux» (+3,8%) ; «Viande de boeuf avec os au kg» (+2,3%) ; «Pain artisanal sucré» (+7,5%) ; «Jeans Pantalon Imitation de marque pour homme» (+3,1%) ; «Carpe frite à l'huile rouge»

(+16,4%) ; «Jus de citron» (+14,0%) ; «Aubergine locale» (+10,8%) ; «Crevettes fraîches (Bouloumou)» (+16,3%) ; «Liha sucré» (+30,4%) ; «Manioc et pédicure» (+3,8%) ; «Manioc frais (Agbéli)» (+4,8%) ; «Fiz importé brisé vendu au petit bol» (+0,4%) ; «Salade verte locale (Laitue)» (+5,5%) ; «Anchois (Doèvi) frit» (+10,2%) ; «Riz local longs grains vendu au petit bol» (+4,1%) ; «Chemise adulte de soirée» (+1,8%) ; «Mangue greffée» (+26,0%) ; «Appel Heure creuse Togocel» (+2,8%) ; «Maïs en pâte (Mawoè)» (+2,7%) ; «Poulet congelé importé» (+1,0%) ; «Bananes douces» (+1,2%) ; «Ailes de poulet congelé» (+1,7%) ; «Coiffure moderne pour dame» (+3,8%) ; «Chemise manches courtes garçon» (+2,2%) ; «Tissu pagne multicolore importé (Hitarget)» (+1,2%) ; «Robe fillette» (+3,8%) ; «Coq vivant local» (+2,5%) ; «Jeans Pantalon Imitation de marque pour femme» (+5,8%) ; «Citrons» (+5,8%) ; «Poulet local vivant» (+3,8%) ; «Appel Heure normale Togocel» (+1,4%) ; «Pomme fruit» (+3,3%) ; «Beurre frais en vrac» (+12,9%) ; «Bois de chauffe» (+7,7%) et «Cola fraîche» (+9,2%).

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, on peut citer : «Oignon frais rond» (-20,1%) ; «Anchois (Doèvi) fumé» (-7,7%) ; «Cossette de manioc» (-29,2%) ; «Arachide décortiquée crue» (-28,7%) ; «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (-2,8%) ; «Haricots blancs secs» (-6,9%) ; «Herbe Zangara pour paludisme» (-14,6%) ; «Plat de kom + poisson frit» (-2,5%) ; «Sucre raffiné en poudre» (-7,1%) ; «Gombo frais» (-4,5%) ; «Pain en baguette» (-7,3%) ; «Farine de manioc (Gari)» (-3,9%) ; «Oranges locales» (-7,6%) ; «Ananas frais» (-



13,5%) ; «Saloumon fumé» (-2,3%) ; «Poisson salé fermenté (Lanhoihoi)» (-3,5%) ; «Banane plantain mûre» (+8,7%) ; «Pommes de terre» (-9,2%) ; «Anchois (Doèvi) séché» (-10,6%) ; «Piment rouge sec» (-18,9%) ; «Adémè» (-1,7%) ; «Tchoukoutou local artisanal» (-7,1%) ; «Croissant sans beurre» (-18,5%) ; «Crabes frais (Aglinvi moumou)» (-3,1%) ; «Essence super de rue» (-1,8%) ; «Sésame» (-4,6%) ; «Poste téléviseur en couleurs (Samsung, Philips)» (-2,2%) ; «Manioc râpé (Agbéli)» (-1,7%) ; «Ablou» (-5,7%) ; «Noix de Coccosec» (-7,4%) ; «Pain artisanal salé» (-2,6%) ; «Haricots rouges secs» (-1,6%) ; «Potasse (Akanhou)» (-10,7%) ; «Gingembre frais» (-5,9%) ; «Fer à béton» (-1,7%) ; «Essence mélange de rue» (-1,7%) ; «Akpan» (-5,4%) ; «Ail frais» (-7,9%) ; «Concombre» (-5,4%) ; «Eau gazeuse aux fruits (Cocktail de fruit)» (-1,9%) et «Lait concentré sucré en boîte, importé (Bonnet bleu)» (-0,9%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,2 contre une baisse de 0,2 le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a augmenté de 0,4, contre 0,3 le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 5,3%, celui des produits énergétiques a augmenté de 0,7%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont connu une hausse de 1,7% et ceux des produits importés de 0,7%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits du secteur primaire ont augmenté de 5,2% et ceux du secteur secondaire de 1,2%. Pour ce qui est de la durabilité, l'Instead note une hausse de 2,4% des prix des produits non durables.

Le niveau des prix du mois de octobre 2016, comparé à celui du mois de août 2016 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 0,5% sous l'influence de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+0,6%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+2,0%) ; «Biens et services divers» (+1,3%) ; «Restaurants et Hôtels» (+0,3%) et «Communication» (+0,3%).

S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette progression est expliquée par le recul des prix des produits frais (-1,5%) et par la

hausse des prix des produits de l'énergie (+2,5%). Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est influencée par la régression des prix des produits du secteur primaire (-3,1%) et la hausse de ceux du secteur secondaire (+1,3%). Les prix des produits du secteur tertiaire (+0,2%) ont faiblement augmenté. Suivant la durabilité, cette hausse est l'action de la progression des prix des produits non durables (+0,7%), semi durables (+0,3%) et des services (+0,2%). Concernant la provenance, l'augmentation de l'indice est marquée par la hausse conjuguée des prix des produits importés (+1,1%) et des prix des produits locaux (+0,2%).

Par rapport à novembre 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu un recul de 0,1% dû essentiellement à la baisse des prix des produits des fonctions «Transports» (-7,5%) ; «Communication» (-3,2%) et dans une moindre mesure aux produits de la fonction de consommation «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (-0,3%). Cependant, les prix des produits des fonctions de consommation «Restaurants et Hôtels» (+2,6%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+3,7%) ; «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+0,6%) ; «Biens et services divers» (+1,9%) et «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,3%) ont connu une hausse.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette baisse est à mettre à l'actif des prix des produits de l'énergie (-9,7%) et des produits frais (-2,8%). Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la baisse des produits importés (-1,0%). Quant à la durabilité, les prix des produits non durables (-0,2%) et des services (-0,2%) ont principalement impacté la baisse du niveau général des prix alors que les prix des produits semi durables et durables ont connu respectivement une hausse de 3,1% et 1,0%. Pour ce qui est des secteurs de production, la baisse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution des prix des produits des secteurs primaire (-4,5%) et tertiaire (-0,6%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 1,0% en novembre 2016 contre 1,2% en octobre 2016. En octobre 2016, ce taux d'inflation était de 0,6% dans la zone UEMOA contre 0,8% en août et septembre 2016.



(-0,8%) ; «Tabac et stupéfiants» (-0,4%) et «Transports» (-0,1%) ont enregistré une hausse.

L'Instead souligne que la hausse des prix des produits de la fonction

vers, l'augmentation des prix des produits est liée aux postes «Appareils et articles pour soins corporels» (+17,5%) et «Salons de coiffure et instituts de soins et de beauté»

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre

Les prêts et les emprunts inchangés la deuxième semaine de décembre au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 06 au 12 décembre 2016, des prêts à hauteur de 15,250 milliards, identique à la semaine précédente, et des emprunts à 24,000 milliards, également identique à la semaine précédente. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 205,983 milliards, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Boeao).

Les prêts au Togo sont notamment à une semaine pour 6,500 milliards et les emprunts à deux se-

maines pour 18,000 milliards. A l'échéance d'une semaine, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,88%. Le taux minimum et le taux maximum ont été fixés respectivement à 3,50% et 6,00%. A deux semaines, les trois taux sont fixés respectivement à 5,19%, 4,25% et 6,00%.

En termes de prêts, les établissements de crédit de la Côte d'Ivoire ont enregistré 61,800 milliards, dont 20,000 milliards à un mois. Aux taux respectifs de 5,10%, 4,50% et 5,50%. Ils sont suivis de ceux du Sénégal avec 59,400 milliards, du Burkina Faso avec 32,600 milliards, du Mali avec 15,833 milliards, du Togo avec 15,250 milliards, du Bénin avec 14,600 milliards et du Niger avec 5,000 milliards. La Gui-

née-Bissau a enregistré 1,500 milliards.

En termes d'emprunts, les établissements du Sénégal ont enregistré 136,133 milliards, dont 4,500 milliards à un jour. Aux taux respectifs de 4,62%, 3,50% et 5,75%. Ils sont suivis de ceux du Togo avec 24,000 milliards, du Niger avec 16,250 milliards, de la Côte d'Ivoire avec 10,100 milliards et du Bénin avec 7,000 milliards. Le Burkina Faso enregistre aussi 7,000 milliards, dont 2,000 milliards à trois mois. Aux taux respectifs de 3,98%, 3,30% et 5,00%. Le Mali et la Guinée-Bissau enregistrent respectivement 5,000 milliards et 0,500 milliard.

D'après la Banque centrale, le

marché interbancaire de l'UEMOA a enregistré une légère baisse du volume des transactions et du taux d'intérêt en octobre 2016. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 191,2 milliards en octobre 2016 contre 199,4 milliards en septembre 2016, soit un recul de 4,1%. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,78% contre une réalisation de 4,66% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 5,27% pour s'établir à 87,8 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 4,42% contre une réalisation de 4,43% le mois précédent.

OLYMPISME/ ELECTION CNO-TOGO

Azaad Kelani Bayor, nouveau président du Comité National Olympique Togolais

Azaad Kelani Bayor a été élu président du Comité National Olympique du Togo vendredi lors de l'Assemblée Générale extraordinaire, ordinaire et électorale. L'ancien président de la Fédération Togolaise de Boxe a battu Théophile Locooh, l'actuel président de la Fédération Togolaise de Tennis de Tables, avec 35 voix contre 8.

Hervé A.

Azaad Bayor Kélani, anciennement président de la fédération togolaise de boxe (FETOBOXE) a été élu nouveau président du Comité National Olympique du Togo (CNOT) à l'issue du congrès ordinaire tenu vendredi 23 décembre à Lomé.

Son challenger du jour était Théophile Locooh qui n'a obtenu que huit voix sur les 43 votants. Bayor Kélani et Locooh Théophile étaient tous deux vice-présidents du bureau sortant.

"Je vais faire en sorte qu'il y ait une nouvelle gouvernance. J'ai une certaine expérience que je voudrais mettre à la disposition de mon pays à



travers les jeux. J'ai tissé des relations avec certains pays et fédérations pour que les athlètes togolais puissent bénéficier de bourses pour aller en formation. C'est ce qui nous a manqué de tout

le temps", a déclaré le nouveau président.

Bayor succède ainsi à ce poste à Auguste Dogbo qui n'a fait que trois ans à la tête du CNOT et qui n'était pas candidat à se succéder. Son

mandat devait prendre fin en 2017. Le CNOT a voulu se conformer au standard du CIO qui recommande que les comités nationaux renouvellent leurs instances à la fin des années des jeux olympiques.

Au cours de cette assemblée générale, les participants ont voté à l'unanimité les deux amendements soumis à leur approbation et dont l'un porte sur la durée de mandat. Désormais, aucun président ne peut faire plus de trois mandats à la tête de l'instance. "La durée du mandat est de quatre (04) ans renouvelable deux fois, soit 03 mandats successifs (12 ans) au maximum pour le poste", précise le paragraphe 2 de l'article 18 des statuts.

MAROC

Renard pré-sélectionne 26 joueurs sans Ziyech !

Le Maroc se présentera à la CAN 2017 sans Hakim Ziyech ! Le métronome de l'Ajax Amsterdam ne figure pas sur la pré-sélection de 26 joueurs dévoilée ce jeudi par le sélectionneur Hervé Renard. Le technicien français n'a pas réservé d'autres surprises.

Le sélectionneur du Maroc, Hervé Renard, a annoncé jeudi une pré-sélection de 26 joueurs pour la CAN 2017 (14 janvier-5 février). Si les cadres Mehdi Benatia, Nabil Dirar, Younès Belhanda et Sofiane Boufal sont bien présents, on notera en revanche l'absence remarquée du meneur de jeu de l'Ajax Amsterdam, Hakim Ziyech, pourtant considéré comme un des bijoux de la sélection ! Une décision justifiée par l'état d'esprit du joueur selon le technicien français.

"C'est un joueur pétri de talents mais on ne peut pas les entasser. Pour jouer derrière l'attaquant, j'ai déjà Belhanda et Boussoufa, leaders de leur championnat. A un moment, il faut faire des choix parce que je pense qu'un garçon comme Ziyech, quand la compé-

titution va se dérouler s'il n'a pas de temps de jeu au bout de 2-3 matchs, ça va devenir difficile et pour lui et pour le staff et pour le groupe", a redouté le double vainqueur de la CAN. "C'est un peu comme Ben Arfa pas sélectionné par Didier Deschamps pour l'Euro. Leurs qualités ne sont pas remises en question mais ce sont des joueurs qui ont peut-être des difficultés à s'asseoir sur le banc de par leurs qualités."

En manque de temps de jeu, Omar El Kaddouri (Naples) et Achraf Lazaar (Newcastle) sont zappés eux aussi, à l'inverse de Mounir Obbadi, de retour de blessure, et de Youssef El Arabi, pré-sélectionné après avoir été écarté le mois dernier pour son manque d'efficacité. Placés dans le

groupe C de la CAN, les Lions de l'Atlas défilent la Côte d'Ivoire, la RDC et le Togo après s'être préparés aux Emirats Arabes Unis. Des matchs amicaux face à l'Iran (6 janvier) et la Finlande (9 janvier) seront au programme.

La pré-sélection du Maroc
Gardiens : Munir Mohand Mohamedi (Numancia/ESP), Yassine Bounou (Girona/ESP), Yassine El Kharoubi (Lokomotiv Plovdiv/BLG)

Défenseurs : Medhi Benatia (Juventus Turin/ITA), Manuel Da Costa (Olympiakos/GRE), Amine Attouchi (Wydad Casablanca), Hamza Mendyl (Lille OSC/FRA), Fouad Chafik (FC Dijon/FRA), Nabil Dirar (AS Monaco/FRA), Mohamed

Nahiri (FUS de Rabat)

Milieux : Romain Saïss (Wolverhampton/ANG), Youssef Aït Bennasser (AS Nancy/FRA), Mounir Obbadi (Lille OSC/FRA), Karim El Ahmadi (Feyenoord Rotterdam/HOL), Fayçal Fajr (Deportivo La Corogne/ESP), Mbark Boussoufa (Al Jazira/EAU), Younes Belhanda (OGC Nice/FRA), Oussama Tannane (AS Saint-Etienne/FRA), Sofiane Boufal (Southampton/ANG), Mehdi Carcela (Granada CF/ESP), Nordin Amrabat (Watford/ANG), Ismail Haddad (Wydad Casablanca)

Attaquants : Rachid Alioui (Nîmes Olympique/FRA), Youssef El Arabi (Lekhwiya/QAT), Khalid Boutaïb (FC Strasbourg/FRA), Youssef Ennesyri (Malaga CF/ESP).

CAMEROUN

"Je suis un miraculé", raconte Song trois mois après son AVC

L'ancien international camerounais passé par Lens et Metz raconte samedi dans les pages de "L'Équipe" son grave accident survenu le 1er octobre dernier et sa rémission. C'était le 1er octobre dernier. Rigobert Song, l'ex-capitaine de l'équipe nationale de football du Cameroun et 137 sélections nationales au compteur, s'effondrait suite à un AVC. Presque trois mois après, il revient samedi dans les pages de L'Équipe sur cet accident et sa rémission.

"Tout a explosé dans ma tête". À en croire Song, il est "un miraculé" de cet AVC accompagné d'une rupture d'anévrisme : "ma tension était à 25 et tout a explosé dans ma tête". Il s'est écroulé par terre alors qu'il était "devant la télé", sur son canapé chez lui à Yaoundé. "J'avais laissé ma porte ouverte. Si ma porte avait été fer-

mée à clef, c'était terminée", relate l'ancien footballeur de 40 ans. Une personne qu'il attendait l'a alors découvert "sur le sol". Son autre chance, "c'est d'être tombé sur le côté, donc, ma langue sortait".

Un coma "comme dans un rêve". D'abord pris en charge à Yaoundé, puis transféré à Paris à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, l'ancien défenseur de Metz et de Lens a été placé dans le coma, une expérience qui a été "incroyable, comme dans un rêve". "J'ai découvert mes parents. J'ai perdu mon père à neuf ans, mais je le reconnaissais. J'ai rencontré la famille partie qui me disait : 'tu fais quoi ici ? tu dois partir'. Des exhortations répétées qui l'ont poussé à bouger et à se réveiller, à l'en croire.

60 kg et un pied bloqué. La sortie du coma quand même été un choc pour l'ancien capitaine du Cameroun : des cheveux courts, un poids des-



centu à 60 kg, une incapacité de parler et "un pied droit bloqué". "Mon fils, venu d'Angleterre, est resté deux semaines dans ma chambre. Il me portait pour aller aux toilettes pour me doucher. Je ne pouvais rien faire seul, je restais couché", explique celui qui est devenu entraîneur de l'équipe A du Cameroun.

"La vie est belle". Mais "Magnani" a su faire preuve d'un moral de fer pour remonter la pente. "Très vite", il a reconnu les gens qui lui rendaient visite. Et puis, la mémoire est revenue : "on me montrait des photos de Metz, de Lens, ça faisait partie de la stimulation pour activer la mémoire, et je me souvenais de tout", raconte Song, qui avoue cependant avoir eu "peur" de possibles séquelles. Grâce à la rééducation, il se félicite de remarcher désormais. Mais a aussi beaucoup appris de ce drame. "On ne voit plus la vie comme avant. La vie est belle", explique-t-il à L'Équipe. Résultat, il va maintenant "faire attention à plus de choses" : "ne pas fumer, boire". Et surtout prendre ses médicaments pour l'hypertension, un traitement qu'il avait négligé de prendre les deux mois précédents son AVC. "Maintenant, je les aurais dans ma poche tout le temps", prévient-il.

La goal line technology fait polémique

Lors du derby de Gênes entre la Sampdoria et le Genoa, la montre de l'arbitre, qui doit lui indiquer lorsque le ballon franchi entièrement la ligne de but, s'est mise à vibrer de manière inopinée.

Sur un coup de tête du défenseur de la Samp' Silvestre qui a frappé la barre transversale avant de rebondir, apparemment nettement devant la ligne, la montre de Paolo Tagliavento lui a indiqué contre toute attente que le but était valable.

Après vérification auprès de son assistant, ce dernier décida, à juste titre, de ne pas valider l'action et de reprendre le jeu. A posteriori, la Ligue italienne évoquera une sorte de court-circuit pour expliquer le dysfonctionnement.

Ce ne sera pas la seule polémique du week-end. Le lendemain, on joue la 23ème minute de la rencontre opposant Empoli au Chievo Verone lorsque Gamberini croit ouvrir le score de la tête pour le Chievo. Tous les joueurs pensent voir le ballon rentrer dans le but d'Empoli, les images TV semblent le confirmer et pourtant la montre de l'arbitre ne vibre pas.

Sur les images, si le schéma généré semble clair, montrant un ballon n'ayant pas franchi entièrement la ligne de but, c'est plus le timing de la prise de vue qui fait débat. On a ainsi l'impression qu'elle intervient trop tard, permettant au gardien de ramener la balle hors du but. Malgré tout, l'arbitre fera confiance à son matériel et ne sifflera pas but à la grande incompréhension des joueurs de Verone.

Si ces polémiques ne remettent pas en cause l'efficacité de cette innovation, elles rappellent que le jugement vidéo, comme le jugement humain, n'est pas infallible.

Angel Di Maria vers la Chine ?

Voilà un étrange cadeau de Noël pour les supporters du Paris SG. Angel Di Maria pourrait être la surprise du marché d'hiver. L'Argentin pourrait quitter le PSG pour rejoindre la Chine.

Même décevant depuis le début de saison, un départ d'Angel Di Maria sonnerait comme un coup de tonnerre dans le ciel parisien. Et pourtant, c'est bien l'hypothèse émise par le quotidien L'Équipe. L'Argentin pourrait rejoindre son compatriote Carlos Tevez et le Brésilien Oscar dans le championnat chinois. Son agent Jorge Mendes aurait tâté le terrain auprès de certaines personnes basées sur le continent asiatique.

Auteur toutes compétitions confondues de 3 buts et 7 passes décisives, le footballeur de 28 ans pourrait voir son statut remis en cause par l'arrivée de l'international allemand Julian Draxler. Acheté pour 63 millions d'euros à Manchester United en 2015, l'Argentin ne pèse pas sur le jeu parisien comme espéré. Pour autant, un départ prochain ne serait pas véritablement une surprise pour ceux qui suivent la carrière d'Angel Di Maria.

Les révélations issues des Football Leaks ont dévoilé tout un système opaque autour du joueur avec des sociétés immatriculées dans des paradis fiscaux. Surtout, l'Argentin ne s'appartient pas vraiment. Ses passages précédents à Manchester, au Real Madrid ou au Benfica Lisbonne n'ont jamais été très loin.

L'OM toujours sur les traces de Mathieu Debuchy

L'Olympique de Marseille scrute tous azimuts pour son mercato d'hiver. La piste menant à Mathieu Debuchy, en manque de temps de jeu à Arsenal, serait toujours d'actualité selon Le Parisien.

Jacques-Henri Eyraud et Andoni Zubizarreta n'arrêtent pas. En cette période de fêtes, les deux dirigeants de l'Olympique de Marseille travaillent sur le prochain mercato, qui s'ouvre le 1er janvier, afin de définir les priorités pour renforcer l'effectif de Rudi Garcia, sur la pente ascendante en fin d'année, comme en témoigne sa 6e position au classement. Pour ce faire, de nombreuses pistes sont étudiées en France et en Europe.

Un nom revient lundi dans les colonnes du Parisien, celui de Mathieu Debuchy (31 ans), déjà évoqué il y a quelques jours par France Football. Le latéral droit d'Arsenal, sous contrat jusqu'en juin 2019, intéresserait toujours le club phocéen, qui ne dirait pas non à un renfort dans ce secteur de jeu, vu que Hiroki Sakai (26 ans) manque de concurrence, Rod Fanni (35 ans) s'étant désormais installé comme défenseur central.

Rudi Garcia, qui l'a bien connu durant son passage à Lille, n'a pas oublié ses qualités et serait tenté à l'idée de le sortir de sa galère londonienne. L'international tricolore (27 sélections, 2 buts), actuellement blessé (il devrait faire son retour à la mi-janvier), ronge en effet son frein chez les Gunners, où il joue très peu (1 seule apparition en Premier League) depuis la montée en puissance de la jeune flèche espagnole Hector Bellerin (21 ans).

Accès aux assainissements adéquats / Problème de santé publique

43,4% des ménages déversent les eaux usées dans la rue en milieu urbain

Late Pater

La performance en matière d'accès équitable et durable des populations aux services d'eau potable est mesurée par le taux de desserte en eau potable. Au niveau national, cet indicateur a enregistré une progression, passant de 47,66% en 2014 à 50% en 2015, mais reste en deçà de la cible fixée à 57%. En considérant les milieux de résidence, ce taux passe entre 2014 et 2015 de 47,7% à 55,33% en milieu rural, et de 42,67% à 49,28% en milieu semi-urbain. En milieu urbain, aucun progrès n'a été observé, le taux de desserte étant resté à 50%. Cette situation pourrait être traduite par la faible mobilisation des ressources financières pour le secteur.

Outre ces statistiques issues des calculs du secteur de l'eau et de l'assainissement, l'enquête QUIBB 2015 révèle que plus de six ménages sur dix (62%) ont accès à une source d'eau potable (est considérée comme source d'eau potable, l'eau minérale en bouteille ou en sachet, l'eau de robinet ou du forage). La proportion des ménages qui utilisent une eau dont la source est potable est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, huit ménages urbains sur dix (80,3%) utilisent une eau potable contre plus de quatre ménages ruraux sur dix (45,1%). Les réalisations portent sur l'achèvement des trois systèmes d'adduction d'eau potable à Danyi Apéyémé, Tohoun et Elavagnon à travers la construction de 71,04 km de linéaire de réseau, 64 branchements publics, 69 bornes fontaines avec 3 châteaux d'une capacité de stockage de 80 m³ chacun, 1 mini Adduction d'eau potable (AEP) sur le projet de développement de la basse vallée de Mono, la réalisation de 415 nouveaux forages et la réhabilitation de 940 forages avec l'appui des partenaires.

Aussi, une étude d'audit technique et de gestion des systèmes des mini-AEP au Togo a-t-il été lancée qui, à terme, précisera clairement le choix du mode de gestion de ces ouvrages. Par ailleurs, plusieurs actions ont été menées sur beaucoup de projets (PEA-OMD, BID, UEMOA ...) dont l'achèvement contribuera à l'amélioration de la performance en matière d'accès à l'eau potable.

Dans le domaine de l'accès des populations à des services d'assainissement adéquats, l'indicateur retenu pour apprécier les progrès réalisés, est la proportion de la population ayant accès à une installation d'évacuation des eaux

usées domestiques. Selon les données de l'enquête QUIBB 2015, plus de six ménages sur dix (soit 67,5%) déversent directement les eaux usées dans la nature et 25,1% dans la rue. En milieu urbain, les eaux usées sont plus déversées dans la rue par les ménages (soit 43,4%). En 2015, le département en charge de l'assainissement a poursuivi les études d'avant-projet détaillé qui ont abouti à l'élaboration des dossiers d'appel d'offre pour le recrutement des entreprises de travaux pour la réalisation du 4ème Lac et le drainage de 5 quartiers situés dans la zone marécageuse dans la ville de Lomé. Dans le cadre de ce projet, les études de réalisation des plans directeurs d'assainissement (PDA) ont été menées et permettront à terme de disposer de cinq PDA de cinq villes à savoir Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

En dehors de ces actions, le département a eu à gérer des travaux d'urgence d'abaissement des eaux dans les quartiers de Lomé permettant ainsi d'améliorer l'écoulement des eaux de pluie et d'atténuer les inondations qui deviennent récurrentes ces dernières années.

Mise en œuvre du plan d'assainissement solide et promotion des bonnes pratiques d'hygiène. L'indicateur retenu pour mesurer la performance du programme est le pourcentage des ménages utilisant des installations d'assainissement améliorées. Cet indicateur a connu une progression sur ces cinq dernières années passant de 34,9% en 2011 à 38,76% en 2013 ; puis de

41% en 2014 à 57,2% en 2015 (QUIBB 2015) pour une cible attendue de 45,2% en 2015. Malgré la performance enregistrée, on observe des disparités selon les milieux de résidence. En effet, selon les données de l'enquête QUIBB 2015, le taux d'accès à des installations d'assainissement améliorées est de 86,7% en milieu urbain et 29,9% en milieu rural. Ces résultats montrent qu'en milieu urbain seulement près de 2 personnes sur 10 n'ont pas accès aux installations d'assainissement améliorées par contre en milieu rural près de 7 personnes sur 10 n'en ont pas accès.

En ce qui concerne particulièrement l'utilisation des latrines améliorées en milieu rural, des améliorations ont été également constatées ; la proportion de ménages utilisant des latrines améliorées en milieu rural est passée de 8,64% en 2014 à 14% en 2015. Aussi, les résultats des visites à domicile effectuées en 2015 par les services techniques d'hygiène et assainissement de base du ministère de la santé et de la protection sociale montrent-ils que la couverture des concessions en latrines en milieu urbain reste toujours une préoccupation majeure dans les régions avec 41% des concessions visitées sans latrine au niveau national. Ce taux est de 13% dans Lomé-Commune contre environ 50% dans les autres régions. Cependant, une grande proportion de la population surtout rurale pratique la défécation à l'aire libre avec comme conséquence la persistance des maladies dues au péril fécal au sein des communautés.

En Côte d'Ivoire

«L'image de Gbagbo, un handicap», selon Pascal Affi N'Guessan

Le FPI, le parti créé par l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, doit se «réinventer» en se détachant de l'image de son fondateur qui constitue un «handicap», a affirmé lundi son chef Pascal Affi N'Guessan, après son échec cuisant aux dernières législatives. Une partie du Front populaire ivoirien qui avait décidé de présenter 186 candidats aux élections du 18 décembre n'a remporté que trois sièges, alors que le RDHP, la coalition au pouvoir, se taillait la part du lion avec 167 députés sur 254. Des indépendants ont remporté la majorité des sièges restants, rapporte l'AFP. «On s'attendait à mieux (...) mais cela s'explique par le faible taux de participation» de

34%, a déclaré à l'AFP M. Affi N'Guessan, ancien Premier ministre, élu dans sa circonscription. Une branche dissidente du FPI, des «frondeurs» qui se disent fidèles à Laurent Gbagbo — actuellement jugé par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité — avait appelé au boycott des législatives.

Selon M. Affi N'Guessan, l'avenir du parti qui fut au pouvoir de 2000 à 2011 se trouve dans sa capacité de rénovation et de proposition d'une offre politique nouvelle. «Après ces élections, on passe à une autre phase qui ne doit pas s'accommoder de tergiversations vis-à-vis de ceux qui ont montré qu'ils ne sont pas capables de se réformer (...) qui veulent s'accrocher au passé et qui consti-

Projet «Adolescence émancipée et équité genre» de l'Ong ALAFIA

L'artiste Djifason stimule la sensibilisation des «droits et devoirs des enfants» aux enfants

Pour le commun des Africains et Africaines, selon une culture millénaire, les jeunes, enfants et adolescents ont surtout un devoir: se soumettre au diktat des grandes personnes. Mais avec la mondialisation et l'évolution des cultures, on se rend compte que cette frange de la population n'a pas que ce devoir, mais aussi des droits et d'ailleurs plus de droits à cause de l'innocence qui la caractérise, même si elle l'ignore.

Maurille AFERI

Au Togo, parmi tant d'autres, une association s'est mise sur elle de défendre, quoi que cela coûte, les droits de la tranche d'âge «naïve». Avec le soutien financier de l'Ambassade des Etats-Unis à Lomé, l'ONG ALAFIA, puisse qu'il s'agit d'elle, déploie des stratégies

biance était totalement festive. Toutes les chansons interprétées par l'artiste ont été reprises en chœur par les enfants. Djifason l'a d'ailleurs exprimé en ces termes : «C'est un sentiment de joie qui m'anime. Vous savez, moi-même je suis un enfant de la rue, et conseiller aux enfants d'éviter certains écarts est une très bonne chose.

et surtout Togolais et s'il n'y a pas un petit bâton derrière nous ça ne va pas vraiment. Seulement, ce que nous disons c'est de ne pas en abuser.»

Face à ces réponses, Mme Tatey a rebondi en disant : «Aujourd'hui les enfants ont trouvés qu'ils sont très paresseux et qu'il faut encore faire revenir le



L'artiste Djifason en prestation devant les enfants

pour inculquer aux enfants leurs droits et devoirs dans la société.

Dans son coffret, des séances de formation et de sensibilisation, des projections de films, des séances de causeries-débats, des distributions de bandes dessinées (Mon futur Mon choix), des concerts musicaux... Et ce vendredi 23 décembre 2016, ALAFIA a rassemblé les enfants autour de l'artiste togolais de la chanson Djifason, une étoile montante et très appréciée par les enfants au Lycée scientifique de Lomé.

Il fallait y être pour le vivre. L'am-

Je suis vraiment touché par le partage de mes messages avec les enfants qui comprennent le sens de mes paroles : ne pas voler, ne pas dérailler... c'est mon soutien aux enfants.»

C'est la Directrice exécutive de l'Ong ALAFIA, Mme Tatey Adzoavi qui lança les débats avec des mots de remerciements et d'encouragement avant de céder la place à l'artiste, aux séances de questions-réponses et de rappel de quelques articles du Code des enfants.

Pour Mme Tatey «C'est dans le cadre de sensibiliser les jeunes sur leurs droits et devoirs, un projet financé par l'Ambassade des Etats-Unis, que nous avons organisé la séance de cet après-midi. Cette séance nous a permis d'échanger avec les jeunes et les enseignants.» En plus des certains devoirs, l'accent a été plus mis sur les droits des enfants, particulièrement sur le harcèlement sexuel et la non utilisation du bâton dans les écoles et le rappel de quelques articles du Code de l'Enfant (151, 243, 267 et 268) adopté le 6 juillet 2007, et du Code Pénal (211, 215, 217 et 341) adopté le 15 novembre 2015.

Malgré cela, à la question de savoir ce que pensent les enfants eux-mêmes sur l'utilisation du bâton dans leurs écoles, ils pensent que c'est une bonne chose car le bâton les dissuade de beaucoup de choses, dont la paresse et la négligence. Pour la star de la musique de la soirée, «Pour ce qui est de la non-utilisation du bâton dans les établissements scolaires, je pense que nous sommes des Africains

bâton. Je ne suis pas d'accord, ils sont encore enfants. C'est comme ils connaissent leur mal et ne savent pas quoi faire pour le guérir, et ils pensent que c'est le bâton qui doit leur faire peur. Mais on leur a fait savoir que le bâton ne reviendra plus, et ils doivent donc prendre conscience. Et s'ils ont un problème, comme un enfant l'a souligné, il vaut mieux trouver ce qui empêche l'enfant d'étudier, ce qui empêche l'enfant d'être correct à l'école, et le guérir plutôt que de faire revenir le bâton.» Comme solutions, elle propose «C'est des séances de sensibilisation sur la parenté responsable, la conscientisation des jeunes sur leurs droits et devoirs. C'est aussi des séances de partage avec eux pour qu'ils soient plus responsables et qu'ils arrivent à prendre des décisions entre eux jeunes dans le sens d'éviter certains comportements et caractères qu'ils affichent devant les autres.»

En ce qui concerne le harcèlement, Djifason pouvait dire «Pour ce qui est des harcèlements, je prie ses gars qui adoptent de tels comportements de se contrôler et de laisser les petites sœurs poursuivre leurs études et devenir les grandes dames de demain. Le harcèlement sexuel n'est pas bon.»

L'Ong ALAFIA continue de prendre son bâton de pèlerin, durant tout le mois de janvier 2017, pour sillonner tout le pays à travers ses activités pour sensibiliser, former et informer sur les droits des enfants.

Education sexuelle de jeunes

Toujours étriquée par des préjugés

Etonam Sossou

La tradition exerce encore une grande influence sur l'éducation donnée par les parents et les autres supports éducatifs aux jeunes. Il est difficile pour beaucoup de jeu-

nes filles de parler de sexe sans aucune gêne, ce sujet étant encore considéré comme tabou, les parents se comportent en observateurs et contentent d'ériger des interdictions sans aucune motivation allant même jusqu'à l'excision

des filles dans certaines familles. Dès lors braver le sacré pour les jeunes filles devient un plaisir, favorisant à leurs dépens l'explosion d'une sexualité qui se veut libérée et par conséquent désordonnée. Certains parents craignent

qu'une éducation sexuelle complète n'incite leurs enfants à la pratique des rapports sexuels, ainsi les jeunes se rapprochent-ils d'autres sources d'information et d'apprentissage souvent erronés parce qu'ils se trouvent délaissés

à eux même. Les transformations psychiques que subissent les jeunes lors du passage de l'enfance à l'adolescence les rendent particulièrement téméraires et vulnérables. Pendant cette période, la jeune fille fait d'avantage ce dont elle a envie et contrarie volontairement ses parents.

La pauvreté matérielle et intellectuelle

Que ne feraient pas les «petites» aujourd'hui pour quelques billets de CFA ou des articles de valeur (griffés)? Céder au premier venu, procurer quelques instants de tendresse en échange d'avantages matériels et/ou financiers à quelques cibles est un véritable fait de société. Ainsi voit-on de nombreuses familles vivre des fruits de cette corruption sexuelle dont les retombées sont assez lourdes et difficilement assumées. Les conséquences d'une activité sexuelle irresponsable sont incommensurables : une sexualité désordonnée expose à la contraction des MST/SIDA, les avortements, la stérilité, les grossesses indésirées et/ou précoces avec pour corollaire l'arrêt de la scolarisation de la jeune fille qui passe d'enfant à fille mère et subit des moqueries au contraire

de son partenaire souvent considéré comme viril.

Construire la sexualité des jeunes.

Assainir la vie sexuelle des jeunes doit être une œuvre collective des principaux acteurs et supports que sont : le Gouvernement, les ONG, les parents et les jeunes eux-mêmes. Les parents pourraient être d'un grand apport en instaurant un dialogue confiant et des causeries éducatives sexuelles car loin d'être incitatifs, ils mettent les jeunes au courant des risques qu'ils courent et ceci pourrait leur permettre de se responsabiliser en la matière par la maîtrise de soi ou le contrôle de leur sexualité. Le Gouvernement devrait initier davantage de projets d'éducation sexuelle des jeunes, de prise en charge de ces derniers à travers ses structures que sont le Ministère des Affaires Sociales, le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Jeunesse

Aussi ; les jeunes doivent-ils se rendre dans les centres de conseil en santé reproductive pour recevoir des informations, sortir protégés ou contrôler leur sexualité car l'exercice d'une activité sexuelle saine nécessite une préparation.

Santé

Relever le prochain grand défi sanitaire mondial

Accidents cardiovasculaires, problèmes respiratoires, cancers et diabète tuent chaque année 38 millions de personnes. Les dirigeants de la planète doivent faire de la lutte mondiale contre ces maladies non transmissibles une priorité.

Grâce à une coopération internationale sans précédent, le monde réalise d'impressionnants progrès dans la lutte contre le paludisme. Selon le rapport 2016 sur le paludisme de l'Organisation mondiale de la santé, les taux de mortalité liés au paludisme des enfants de moins de cinq ans ont diminué de 69% depuis 2000.

Ces progrès ne se limitent pas au paludisme. Dans maints pays, le nombre de nouveaux cas d'infections par le VIH a été réduit de 50%, voire plus, au cours de la même période. Et les taux d'infection pour d'autres maladies tropicales dévastatrices, comme la lèpre et la dracunculose, ont notablement diminué au cours des dernières années. Mais si les taux de mortalité liés aux maladies infectieuses sont en baisse, le mode de vie des pays développés, désormais adopté dans le monde en développement, auquel il faut ajouter la consommation de tabac et des régimes alimentaires déséquilibrés, provoque une

recrudescence alarmante des maladies non transmissibles, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires, le cancer et les maladies respiratoires.

38 millions de décès

Les maladies non transmissibles (MNT) tuent chaque année 38 millions de personnes, et 75% de ces décès surviennent dans des pays à faibles et moyens revenus. D'autre part, les perspectives pour les pays en développement sont terriblement mauvaises. Ainsi prévoit-on qu'en 2030, les MNT causeront plus de morts en Afrique que les maladies transmissibles, maternelles et nutritionnelles réunies.

Au-delà des vies menacées, les MNT peuvent déstabiliser des économies, surtout dans les pays dont les infrastructures de soins de santé sont insuffisamment développées. La difficulté, pour les pouvoirs publics et pour les agences de santé mondiales, est de poursuivre les progrès enregistrés dans la lutte contre les maladies infectieuses tout

en répondant à la menace de plus en plus prégnante des MNT.

Fort heureusement, nous pouvons appliquer à la lutte contre les MNT les leçons apprises dans le combat contre les maladies infectieuses et dans les victoires que nous y avons remportées. En travaillant avec des organismes à but non lucratif, avec des organisations intergouvernementales et avec des entreprises privées, les dirigeants de la planète peuvent mener des politiques de santé publique efficaces - quand bien même les budgets de l'aide étrangère se réduisent.

Innovation et partenariats

Pour commencer, il faut l'innovation. Sans le grand bond en avant qu'a connu dans les années 1990 la thérapie antirétrovirale, il n'y aurait pas aujourd'hui les outils qui permettent de maîtriser le VIH. Et sans les traitements combinés à base d'artémisinine, mis au point dans la même décennie, les taux de décès

En octobre, d'après le Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse

Baisse de 60% du commerce ouest-africain de céréales, le Togo importateur de sorgho et de niébé

En octobre, le volume total des céréales et grains échangés a connu une chute de 60%, à 16 135 tonnes (t) contre 40 163 t en septembre, pour une valeur estimée à 4 910 899 de dollars, rapporte le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse (Cilss) dans son dernier rapport. Le maïs demeure la denrée agricole la plus commercialisée dans la région, avec pour principaux exportateurs les pays côtiers et le Burkina Faso. En effet, les nouvelles récoltes sont disponibles dans le Sahel, réduisant ainsi leurs importations, rapporte le portail ouest africain Commodity Africa. La quantité totale du maïs commercialisée a été de 9 599 t contre 33 713 tonnes le mois précédent, mais le prix moyen régional a augmenté de 29%, à 211 dollars la tonne. Le Niger a été le plus grand importateur de maïs, avec 40% du volume total d'importation sous-régional,

suivi par le Burkina Faso (22%), le Mali (21%), le Sénégal (12%) et la Mauritanie (3%).

Le commerce du mil a aussi baissé, à 1 466 tonnes contre 2 242 tonnes en septembre (-35%) avec un prix régional moyen de (366 dollars). Le Nigeria a exporté 72% du volume régional et le Burkina Faso 28%, tandis que les principaux pays importateurs étaient le Bénin, le Ghana et le Niger.

Toujours en octobre, 2 035 tonnes de sorgho ont été commercialisées dans la région contre 1 956 tonnes en septembre, soit une augmentation de +4%. Le Nigeria (1 033 tonnes, +30%) et le Burkina Faso (1 002 tonnes, -14%) ont été les principaux exportateurs. Les principaux pays importateurs ont été le Niger avec 66% du volume total, le Bénin avec 16%, le Togo avec 15% et 3% pour le Ghana. Le prix moyen de la tonne de sorgho a baissé de 6% sur le

plan régional, à 328 dollars contre 348 dollars.

Les quantités de riz étuvé commercialisées dans la région sont passées de 942 tonnes en septembre à 599 t en octobre 2016, soit une baisse de -36%. Le Bénin a exporté vers le Nigeria et le Burkina Faso a exporté vers le Mali. Le prix moyen à l'exportation sur le plan régional a été de 657 dollars la tonne contre 617 dollars le mois précédent.

Au total, 2 435 tonnes de niébé ont été commercialisées en octobre contre 1 449 t le mois précédent, soit une hausse de +68%. Le Burkina Faso a été le seul pays exportateur, tandis que le Ghana a importé 68% du total, suivi du Bénin avec 24% et du Togo avec 8%. Le prix moyen de la tonne de niébé sur le plan régional était de 529 dollars contre 642 dollars le mois précédent.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 417
DE LOTO KADOO DU 16 Décembre 2016

La LONATO a offert un joli cadeau de Noël aux fidèles parieurs de LOTOKADOO lors du 418^e tirage de ce jeu passionnant.

Lors du tirage précédent, c'est à Dapaong, Adéta, Kpalimé et Lomé que des gagnants de gros lots ont été répertoriés.

Les points de vente 10 124 et 4104 basés respectivement à Dapaong et Adéta ont recensé chacun un lot de 500 000 F CFA.

À Kpalimé, c'est un lot de 750 000 F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 4061.

À Lomé, nous avons dénombré, un lot de 750 000 F CFA, un gros lot de 1 000 000 F CFA et deux gros lots de 1 500 000 F CFA, gagnés sur les points de vente 50 143, 30 123, 3779 et 60 200.

Après le grand tirage régional du 29 juillet 2016, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2016. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 FCFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série K un lot de 1.500.000 F CFA.

- Pour la série Y un lot de 1.500.000 F CFA et un lot de 1.000.000 F CFA.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200 F CFA vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°418 de LOTO KADOO du 23 Décembre 2016

Numéro de base

47

16

52

56

12

TIMONEY

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Souscription au service
gratuite

La banque émettrice

BTCE

Pour y
accéder,
composez

***145#**



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001

